

BULLETIN MENSUEL

de

l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing*Fondée le 20 Juin 1913**Administration et Correspondance* : 33, rue de l'Hôtel-de-Ville, MORET-SUR-LOING (Seine-et-Marne)

Chèques postaux : Paris 569.34

Abonnement annuel (avec le *Bulletin* trimestriel) : 12 fr. ; pour les Membres de l'Association : 10 fr.**528 Membres****EXPOSITION MYCOLOGIQUE**

L'Exposition mycologique devait avoir lieu cette année à Fontainebleau, sous les auspices du Syndicat d'Initiative. Déjà toutes dispositions utiles avaient été arrêtées avec le Syndicat et notre dévoué Vice-Président M. E. SENTUREL.

La sécheresse exceptionnelle que nous subissons actuellement nous met dans l'obligation d'ajourner cette Exposition qui aurait dû se tenir dans la première quinzaine d'octobre.

Il est à craindre que même en cas de pluie vers la fin de septembre, des gelées précoces viennent arrêter le développement des champignons.

Au cas où les conditions météorologiques seraient favorables et où l'on pourrait être en mesure d'organiser une Exposition avec de nombreux échantillons, l'annonce en serait faite dans les journaux locaux.

EXCURSION DU 10 OCTOBRE**à Recloses (Seine-et-Marne)**

Départ de Moret-Gare : 7 h. 44.

Arrivée à Bourron : 8 h. 01.

Départ de Montargis : 6 h. 26.

Départ de Nemours : 7 h. 20.

Arrivée à Bourron : 7 h. 31.

Rendez-vous à la gare à l'arrivée du train de Moret.

Itinéraire : Route Nationale n° 7 jusqu'au Pavé du Roy ; Route de Recloses jusqu'au carrefour de l'Aigrette ; Route de l'Aigrette jusqu'au bornage de Recloses. A partir de ce moment l'excursion se déroulera sur le versant Nord de la Vallée sèche de Recloses ; avant l'arrivée au pays on visitera l'abri des Francs, la grotte des Deux-Chambres, la Borne phallique, la grotte du Petit-Puits, l'abri et la grotte de l'Escalier (signes rupestres).

Les excursionnistes désireux de visiter les grottes devront se munir d'une bougie.

Déjeuner à l'Hôtel du Point-de-Vue, à midi 30 précise ; Prix du repas : 10 fr. 75, vin et café compris.

Etant données les difficultés de ravitaillement dans le pays de Recloses, les collègues qui ne se seraient pas fait inscrire pour le

déjeuner risqueraient de ne pouvoir être servis. Notre collègue COSSER, propriétaire de l'Hôtel du Point de vue, Recloses, demande à être prévenu pour le vendredi 8, dernier délai ; s'inscrire directement.

Une table sera réservée pour les collègues désirant apporter leurs provisions solides.

Retour par la Vallée sèche de Recloses pour les trains de 18 h. 3 (direction Moret) et 18 h. 12 (direction Nemours).

Bulletin trimestriel. — Le deuxième fascicule de 1926 est en cours de distribution.

Bulletin mensuel. — Plusieurs collègues se plaignent de ne pas recevoir régulièrement leurs publications, le Secrétaire général les prie de bien vouloir lui signaler soit les retards, soit les omissions ; il sera immédiatement envoyé les numéros non reçus.

Séance du 12 septembre 1926, aux friches de Poligny (S.-et-M.)

Présidence de M. Ulysse NARME, Président.

Admission des Membres présentés à la dernière séance.

Présentations. — M^{me} AUBINEAU, pianos et musique, 54, avenue Bosquet, Paris (7^e), présentée par M. Georges PANIER ; commissaires-rapporteurs : MM. le D^r H. DALMON et le D^r M. ROYER.

M. Amédée CHAMPION, entrepreneur de plomberie, Montigny-sur-Loing (Seine-et-Marne), présenté par M. le D^r M. ROYER ; commissaires-rapporteurs : MM. NUMA GILLET et C. PETIT.

M. Robert COMBE, 17, rue du Pas-Rond, Champagne-sur-Seine (Seine-et-Marne), présenté par M. Georges PANIER ; commissaires-rapporteurs : MM. C. BABIS et A. BRIARD.

M. G.-L. FUNKE, docteur ès-sciences, professeur au lycée de Schieman, 2 A, Nassaulan, La Haye (Hollande), présenté par M. Henri FLON ; commissaires-rapporteurs : MM. A. DAVY DE VIRVILLE et L. DUFOUR.

M. Henri LEMOINE, auberge Saint-Pierre, route Ronde, Saint-Pierrelès-Nemours (Seine-et-Marne), présenté par M. Georges PANIER ; commissaires-rapporteurs : MM. P. BOUËX et le D^r H. DALMON.

Sur le déplacement du pluviomètre de l'écluse des Buttes, à Nemours

par P. MALHERBE.

Dans une note précédente (1), pour exprimer nos regrets du déplacement du pluviomètre de l'écluse des Buttes, nous nous étions contenté de faire l'éloge de ce pluviomètre et de rappeler ses bons états de services, en évitant de critiquer son remplaçant.

Dans le dernier *Bulletin mensuel*, M. MARCEL, secrétaire de la Commission météorologique de Seine-et-Marne, nous affirmant que tout

(1) Cf. *Bull. Mens. Ass. Nat. Vallée du Loing*, II, p. 39.

est désormais pour mieux, qu'il veuille bien nous permettre de présenter quelques observations.

Le pluviomètre du service des canaux était assuré d'un logis permanent et suffisamment vaste (conditions nécessaires), dans un jardin de l'écluse des Buttes, propriété de l'Etat.

Or, le nouveau pluviomètre se trouve installé rue du Canal, dans une cour, chez M. PORIER, chef-cantonnier. Donc, chaque fois que le cantonnier-observateur changera de poste ou qu'il déménagera, le pluviomètre sera transféré dans un autre quartier de Nemours. On sait que la pluviosité varie suivant l'exposition. Par exemple, la Joie reçoit annuellement 50 millimètres d'eau de plus qu'à l'écluse des Buttes. Une année, la différence fût de 100 millimètres. Ces différences systématiques vont du $\frac{1}{7}$ au $\frac{1}{14}$ de la pluviosité annuelle.

N'oublions pas que l'observateur-cantonnier se loge où il peut, généralement dans une habitation modeste, avec petite cour ou petit jardin. Ainsi entouré de murs, le pluviomètre ne peut recevoir toute la pluie qui tombe sous une certaine incidence.

Pour éviter ce dernier inconvénient, l'observateur a dû monter l'instrument au bord de son toit. Là encore nous ne pouvons être satisfait. La quantité de pluie recueillie n'est pas la même dans un seau placé sur le sol, ou à 1 mètre du sol, ou à une hauteur supérieure.

Pourquoi faire tant de bruit autour du déplacement d'un modeste seau en zinc peut-on nous objecter ? En voici les raisons :

Dans quelques décades, un météorologiste pourra être tenté de voir certaine périodicité pluvieuse à Nemours, alors qu'il n'y aura eu, en réalité, qu'une périodicité d'emplacement.

Les théories de prévisions du temps ne peuvent s'établir qu'en comparant les chiffres obtenus au cours de longues périodes. Il faut donc que ces chiffres soient le reflet exact de ce qui se passait sur un emplacement permanent.

Cette critique ne s'adresse pas aux observateurs ; à quelque service qu'ils appartiennent, leurs observations sont relevées avec soins. Ils en ont d'autant plus de mérite que le travail n'est généralement pas payé. Exemple : le service météorologique n'ayant pas voulu rétribuer l'observateur d'Egreville — le regretté RAVARD — les renseignements fournis à la Ville de Paris sont actuellement transmis de seconde main au service météorologique.

Excursion des 15 et 16 août 1926.

(suite)

Altitude. — Hydrographie. — A part les points culminants de la butte Gandon ou Gandelon, du Haut du Turc et des Aillardes, qui sont élevés de 170 à 180 mètres au-dessus du niveau de la mer, le

terrain ne présente que de molles ondulations, et, dans certains endroits, c'est à peine si la pente est appréciable.

Le territoire est agréablement coupé de nombreux ruisseaux, tels que le Limetin, le Doué, le Liseron, la Joudre, le rû de la Poterie, qui vont déverser leurs eaux dans la rivière du Loing.

Deux rigoles, grossies du tribut de quelques ruisselets et étangs, prennent leur direction dans le bassin de la Loire. Celle de la Fontenelle, tout entière dans la forêt d'Orléans, commence au climat qui lui a donné son nom, et après un cours de six kilomètres, va se jeter dans le grand étang d'Orléans. Sa largeur moyenne est de 16 mètres, y compris les francs bords plantés en bois. La rigole de Courpalette commence aux étangs du Gué-l'Evêque et de Saragosse, et, après six lieux d'écoulements et de nombreuses sinuosités, va se confondre avec le canal d'Orléans au point de partage sur la commune de Vieilles-Maisons.

Des nappes d'eau superficielles ont de tout temps donné naissance à de nombreux étangs et marécages. Tels sont, sur Lorris, les étangs du Gué-l'Evêque, de Saragosse, du Rotoy, des Bonneaux, d'Orléans en partie, des Grandes-Maisons, de la Ruche, des Barres, de la Couasme, de Baratte, du Bignon.

Nous remarquons encore, dans l'enceinte et dans le pourtour de la ville, les fontaines de Saint-Michel, de Saint-Sulpice, de Sainte-Cioulde, des Agravés. L'eau de ces sources contiendrait du fer, du soufre et quelques matières alcalines.

Les sources situées dans la campagne sont :

Près de l'étang d'Orléans, la fontaine ferrugineuse, dont l'eau relativement chaude en hiver est remarquablement froide en été ;

La fontaine du Gué-l'Evêque, dont l'eau n'est pas potable ;

La fontaine de la Noue-Malade, près de la Fontenelle ;

La fontaine du Chat-Sauvage *auprès* de la Hyarde ;

La fontaine des Bonneaux ;

La fontaine du Moulin-Gauthier.

Erratum. — Dans le paragraphe : Consistance territoriale, à l'article 5. Divers, Etangs, Landes, *au lieu de* : 148, *il faut lire* : 143.

Le Secrétaire général-Gérant :

Dr MAURICE ROYER.

Achevé d'imprimer le 28 septembre 1926.